

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 30 mars 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS le 30 mars, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mercredi 22 mars 2023, s'est réuni à la salle polyvalente de Francin à Porte de Savoie en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 56

Nombre de membres votants : 61

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT	X		
Carlo	APPRATTI	ARBIN	X		
Georges	COMMUNAL	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Christophe	RUSPINI (Suppléant)	BOURGNEUF	X		
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOIX SUR GELON		E. SANDRAZ	X
Eric	BARBIER	CHAMP LAURENT	X		
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN	X		
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Benoit	LAISNEY (Suppléant)	DETRIER	X		
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Gilles	PETIT (Suppléant)	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE		J.F. CLARAZ	X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET	X		
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES	X		
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN	X		
Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		
David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN		S. COMPOIS	X
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		

Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS		J-P. GUILLAUD	X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE	X		
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE		J. GACHET	X
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY	X		
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET			X
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX			X

51-2023 EXAMEN ET VOTE DU BUDGET ANNEXE ZAC (M14)

Rapporteur : Jacky DONJON

Pour faciliter la lecture du document, sont utilisées les abréviations suivantes :

- RF : recette de fonctionnement
- DF : dépense de fonctionnement
- RI : recette d'investissement
- DI : dépense d'investissement
- RAR : restes à réaliser

Ce budget intègre les ZAC du Héron, de la Gare, de Plan Cumin (le projet d'extension) et d'Alpespace. Ce budget inclut une comptabilité de stocks et donc des opérations d'ordre entre sections aux volumes conséquents.

Pour l'année 2023, le projet de budget primitif s'équilibre en HT :

- En section de fonctionnement à 6 812 000 € ;
- En section d'investissement à 5 773 500 €.

En section de fonctionnement figurent dans ce budget des dépenses de travaux et d'aménagement de parcelles destinées à être commercialisées.

La collectivité doit ainsi mener des travaux sur la ZAC du Héron route des Bons Prés (VRD pour 53 000 €), pour l'agrandissement de l'entreprise PETZL (25 000 €) mais aussi poursuivre la mise en conformité avec la réglementation en faveur de la protection de la biodiversité (7 300 € en DF).

Concernant Alpespace, 50 000 € d'achats d'études sont prévus concernant l'aménagement du secteur Sud et des travaux sont également prévus sur les ZAC 1 et ZAC 2 (160 000 € pour l'éclairage public, la vidéo protection et la mise en place de nouveaux ralentisseurs).

Dans la zone de la Gare à Saint Pierre d'Albigny, 100 000 € sont prévus pour des implantations nouvelles et 40 000 € pour une étude d'impact préalable à la viabilisation de parcelles (zones Sud-Ouest et Nord-Est).

Enfin, 335 000 € d'études, de versement d'indemnités d'éviction, de frange végétalisée et d'archéologie préventive sont prévus pour l'extension de la zone de Plan Cumin à Porte-de-Savoie.

En recette, l'essentiel des crédits provient des variations de stocks (5 438 016 €) et du résultat de fonctionnement reporté (327 285 €).

Les ventes de terrains sont prévues à hauteur de 793 900 €.

En écritures d'ordre sont prévues les écritures d'amortissement (5 319 322 €) et de comptabilité de stock (5 438 016 €) qui s'équilibrent chacune en fonctionnement et en investissement.

En section d'investissement sont notamment prévus les écritures d'ordre (stocks et amortissements) et les emprunts de l'exercice (300 000 € pour Plan Cumin cette année).

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à la majorité par 53 voix pour, 1 voix contre (Michel RAVIER) et 7 abstentions (Jean-François CLARAZ ayant pouvoir de Ludovic LAMBERT, Michel SYMANZIK, Sylvie SCHNEIDER, Georges COMMUNAL, Nathalie POMEON, Jean-Yves BERGER-SABATTEL):

- **ADOpte** le Budget primitif 2023 – budget annexe ZAC (M14) présenté ci-dessus, qui s'équilibre en recettes et en dépenses HT :
 - En section de fonctionnement à 6 812 000 € ;
 - En section d'investissement à 5 773 000 €.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

Le Secrétaire de séance



Sébastien MARTINET

La Présidente,



Béatrice SANTAIS